

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 143

Artikel: Chronique musicale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-250041>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

meneurs sur les chaussées. Celles-ci d'une largeur de plusieurs mètres et pavées dans le milieu de pierres carrées, sont plantées sur leurs bords de bananiers, de saules pleureurs et de pêcheurs. Quand ces longues rangées d'arbres sont en fleurs, elles donnent à tout le lac un aspect éblouissant, féérique. Aussi est-ce surtout à cette époque de l'année, qu'affluent de tous côtés des visiteurs de tout rang et de toute condition.

Du milieu du lac émergent trois îles, recouvertes d'une multitude d'édifices, temples, maisons, pavillons. C'est là qu'arrivent se reposer les promeneurs des barques, et y manger du poisson que fournit le lac en abondance.

Dans une de ces îles, s'élève au centre une montagne qui de la base au sommet est plantée d'arbres de toute espèce. Les deux autres sont plates et sans le moindre accident de terrain. Splendide est le panorama que présentent le lac et ses alentours. Le vaste amphithéâtre de montagnes qui les entoure presque de tous côtés, leur fait un magnifique décor. Sur ces rives enchanteuses, s'aperçoivent jardins délicieux, arcs de triomphe, maisons de plaisance, pavillons aux formes les plus gracieuses et les plus originales. Il n'est au reste point de grands lacs qui ne renferment quelques îles. Assez souvent elles se trouvent reliées entr'elles ou à la terre ferme par de belles et solides chaussées. Mais les Chinois, non contents des îles que leur donnait la nature, ont encore eu l'ingénieuse hardiesse d'en semer eux-mêmes sur les lacs un grand nombre. Ce sont des îles flottantes tantôt immobilisées ou doucement en marche suivant l'absence ou le souffle du vent. Voici maintenant l'industrielle façon dont ils s'y prennent pour la fabrication de ces îles.

Ils coupent de solides tiges de bambou qu'ils unissent entr'elles à la façon des poutres d'un plancher. Puis quand cette sorte de plancher a reçu les vastes dimensions voulues, que ses principaux interstices sont jointoyés par des menues branches de bambou, le tout, qui sera ensuite recouvert d'une épaisse couche végétale, est posé sur les eaux d'un lac. Les bambous poussent bientôt jets, racines, et rameaux qui de leur entrecroisement vivace et en tous sens, donnent la solidité même de la terre ferme, au sol de ses propriétés flottantes. Rien de plus intéressant à voir. Sur un point de l'îlot flottant, c'est la maison d'habitation du propriétaire avec les dépendances pour les animaux domestiques. Tout autour, se déroulent vergers, prairies, champs aux cultures variées. On remarque aussi de plus humbles propriétés flottantes. Ce sont des cabanes entourées de petits jardins potagers qu'habitent les unes et que cultivent les autres des marins employés au ser-

deux âmes amies causèrent de leurs regrets, de leurs espoirs. Ils avaient, devant eux, le parc Monceau tout fleuri, puis, peu à peu, le crépuscule descendit sur les vertes pelouses, une brise douce passait sous les arbres, et les feuilles s'agitaient légèrement dans un murmure infini rappelant le bruit de la mer, quand, aux jours calmes, elle se plaint doucement. Ils se regardaient mutuellement. La poésie de cette soirée les pénétrait.

Le vieux Luc qui, comme chaque soir, venait d'arriver, s'était mis devant sa harpe ; ses doigts couraient sur la cordes, les faisant vibrer ; il lui semblait, à lui, passionné de la musique que ces doux accords devaient bercer le chagrin des deux enfants, diminuer l'amertume de leurs regrets.

L'heure qui venait de s'écouler demeurerait, tout à la fois, pensaient-ils, la plus délicieuse et la plus triste qu'ils eussent connue.

vice des nombreuses barques et jonques en incessante circulation sur ces lacs.

La Chine possède un nombre prodigieux de ponts aux formes les plus variées. Les uns sont en voûtes exhaussées que l'on gravit et descend par des escaliers à marches aisées. Il y a des ponts entièrement faits de bois ou formés par une série de bateaux. La plupart néanmoins sont en pierre, en marbre ou en briques. Quelques uns de ces ponts se distinguent par une merveilleuse superposition de leurs arches à plusieurs étages.

Parmi les plus remarquables ponts de la Chine compte celui de Pa-li Kiao qu'a rendu si célèbre la victoire des alliés Anglais et des Français le 21 septembre 1860. Mais le plus beau pont sans conteste de toute la Chine est celui de Siuen-Tcheou. Il est entièrement construit d'une même pierre noirâtre. Il n'a point d'arcades, mais ne porte pas moins que sur trois cents piliers absolument faits de monolithes. Ces piliers se terminent en angle aigu qui par là brisent plus aisément la violence des vagues du courant. Au rapport d'un missionnaire qui en fait la description, ce pont a des dimensions extraordinaires.

Quand l'escarpement des lieux ne permet point la construction de ponts ordinaires, les Chinois les suspendent à l'aide de chaînes qu'ils attachent solidement à des crampons de fer enfoncés dans les parois les plus rapprochés des rochers opposés. Il existe de ces ponts qui ne mesurent pas moins de quatre-vingt mètres de longueur. Dans les parcs et jardins de plaisance, principalement des empereurs, on rencontre des ponts de toute beauté dont la construction souvent capricieuse et fantaisiste a nécessité des dépenses considérables.

Les Chinois n'ont pas eu seulement l'art de jeter des ponts sur le courant des eaux, sur des abîmes, ou encore sur des vallées étroites et profondes, ils ont eu aussi celui de sillonner leur vaste empire de belles, grandes et nombreuses routes.

G. MARTIN, curé de Pleigne.
(A suivre.)

ERRATUM. — Il s'est glissée une coquille dans le N° du 9 septembre.

A la 1^{re} page 4^{re} ligne, il faut lire *peine capitale* au lieu de *dépense capitale*.

Chronique musicale

Le N° 9 des *Fliegende Blätter*, organe de l'association de Sainte-Cécile, viennent de publier le rapport du président de cette associa-

Et jamais, depuis lors Yan ne put entendre la harpe du vieux Luc jouer le même air tendre, sans que ses yeux se remplissent de larmes au souvenir de ce moment béni, où, si clairement, Alba lui avait montré à quel degré il lui était cher.

Encore une fois, durant quelques minutes, ils se revirent le lendemain. La voiture, qui devait conduire à la gare M^{me} de Guinto et Alba, attendait au bas du perron ; les malles étaient bouclées, chargées.

Comme Yan aimait beaucoup sa petite amie, il lui disait, comme on dit aux enfants, qu'on veut éviter de désespérer, que certainement, elle reviendrait bientôt ; qu'ils se retrouveraient un jour ; qu'on se rencontre toujours quand on n'a pas cessé de vivre ; qu'il n'y a de séparation définitive que pour ceux qui sont hors de ce monde ; mais lui, craignait qu'elle ne revint jamais ! Cet exil, auquel la condamnait le ban-

tion dans le diocèse de Bâle sur l'état et l'utilité de cette association pendant l'année 1899. Nous en extrayons ce qui nous semble de nature à intéresser nos lecteurs.

Il y a eu neuf assemblées générales de sections de districts ou cantonales, savoir : 1^o le 22 mai à Cham, Zug ; 2^o à Matzendorf, et 3^o à Oberkirch, Soleure ; 4^o à Eicken, Argovie ; 5^o à Deitingen, Soleure ; 6^o le 25 juin à Baden, Argovie ; 7^o à Reinach, Soleure ; 8^o le 27 août à Kreuzlingen, Thurgovie ; et 9^o le 8 octobre à Grellingen, Berne. Neus constatons avec étonnement que le rapport ne fait pas mention de la réunion de St-Ursanne qui eut lieu aussi le lundi de Pentecôte et qui pourtant avait très bien réussi.

La section cantonale de Lucerne a compté 35 sections paroissiales et en général il y a eu beaucoup de zèle pour l'étude du plain-chant dont on exécute presque partout le propre du jour. Une section de la campagne Altishofen a même chanté la messe *Aeterna Christi* de Palestina. Pour l'anniversaire de la bataille de Sempach des sections ont chanté avec succès la messe *Consolatori afflictorum*, ap. 56 de Piel.

Le chœur de la cathédrale de Soleure, sous la direction de M. l'abbé J. Arwitz, continue à se distinguer par le choix et la bonne exécution des morceaux qui sont interprétés. Dernièrement ont été chantés pour la première fois le graduel *Viderunt omnes fines* de Mitterer, des offertoires de Schildknecht, Griesbacher et Haller, le *Requiem* ap. 32, de Schildknecht etc.

La section catholique de Berne comptant 45 voix, a chanté les messes de St Henri, St Anne et *Jesu Redempt*, de Kaim, le 6^{me} de Haller *Dixit Maria* de Kumin, Saints Anges de Lingenberger, *Exalt* et St François Xavier de Witt.

Le plain-chant et les cantiques populaires ont tenu aussi la place qui leur revient.

La section de Bienne, qui a compté ses membres, n'a pas négligé non plus le plain-chant. Elle a chanté pendant l'année les messes 5^{me} de Arnlfelser, Ste Anne et Ste Cécile de Kaim, ap. 53 de Schöpl, St Fidèle de Molitor, Casician de Zanyl avec orchestre et différents cantiques de P. Urs Jecker.

Le chœur principal de l'église de Ste Claire au Petit Bâle comptant 57 voix, a un répertoire très riche et très varié. Tout ce qui n'est pas chanté à plusieurs voix l'est en plain-chant conformément aux rubriques et au règlement diocésain. Ce répertoire ne compte pas moins de douze messes, cinq vêpres et un nombre correspondant de graduels, offertoires, motets et cantiques à plusieurs voix. Cette paroisse a aussi un chœur d'enfants. Mais les nombreux changements qu'il subit par suite de départs, de

quier Hedjer, n'était que pour amener l'oubli dans le cœur de la jeune héritière. Il comprenait, lui, que c'était le suprême adieu, et les larmes d'Alba lui brisaient le cœur.

Elle balbutiait :

Que je serai donc seule, là-bas. Oh ! trop seule, trop triste, à part M^{me} de Guinto, je n'ai rien autour de moi... rien... que vous, que je perds.

Un profond sentiment les portait l'un vers l'autre, et leurs pauvres petites mains tremblantes ne pouvaient se détacher, et, tout à coup, le visage de la jeune fille fut comme éclairé, transfiguré par l'espoir, ses larmes s'étaient séchées, et sa voix si grave, bien que jeune et fraîche, disait avec fermeté :

— Voyons, Yan, ne nous quittons donc pas ainsi.

(La suite prochainement.)

mues de voix, etc. font qu'il ne peut aborder que des chants faciles et en nombre assez restreint.

Le canton de Thurgovie se distingue toujours par le nombre considérable de sections qu'il possède relativement à la population catholique, et par le zèle que la plupart déploient en faveur de la musique religieuse. Ce canton a compté 44 sections paroissiales et 630 membres de sorte qu'il n'y a que 8 paroisses où il ne se trouve pas de section cécilienne. La plupart ont deux ou trois répétitions par semaine et sont pourvues d'un vaste répertoire.

Le rapport diocésain se termine comme suit : « Le présent rapport a de nouveau quelques lacunes, attendu que quelques sections de district n'ont pas envoyé de rapport annuel au président diocésain. Ce défaut peut avoir eu pour cause la répulsion que certains directeurs ont éprouvée à entrer dans les nombreux détails que renfermaient les formulaires qui ont été envoyés et qu'ils n'ont pas remplis ni retournés. Comme un pareil mécontentement s'est manifesté encore de différents côtés, le président diocésain a fait à l'assemblée générale, qui a eu lieu cette année à Sursée, la proposition de reprendre à l'avenir le premier formulaire. Cette plus simple proposition a été agréée, de sorte que dorénavant cette plainte n'aura plus de raison d'être. »

L'assemblée des délégués des sections céciliennes du diocèse de St-Gall réunie le 12 juillet dernier a nommé à l'unanimité comme président diocésain M. Oswald, curé à Goldingen.

Cette nomination vient d'être agréée par Mgr l'évêque de St-Gall ainsi que celle de MM. Stehle, organiste de la cathédrale et J.-Ch. Bischoff, chanoine et curé à Wyl comme vice-président.

Le 25 mai dernier est décédé à Leitmeritz où il remplissait les fonctions de professeur de chant et d'organiste un des principaux compositeurs et promoteurs de l'association de Ste Cécile, M. J.-B. Molitor. Le défunt est l'auteur de plusieurs œuvres admises dans le catalogue de l'association; elle se font remarquer en général par leur gravité et leur simplicité et en viennent aux cœurs mixtes à quatre parties qui en sont à leurs débuts. Le défunt était organiste à Constance lorsque en 1888 s'y réunit l'assemblée générale de l'association cécilienne. Foncièrement catholique pratiquant, le défunt a eu la satisfaction de voir quatre de ses fils entrer dans l'ordre de St Benoît, dont un le P. Grégoire Molitor à Beuron est un organiste célèbre. Sa fille a épousé son successeur à Constance, M. Ernest de Werra, qui est un des censeurs de la dite association.

Le gouvernement de Soleure avait déjà nommé comme professeur de plain-chant et d'orgue à l'école normale des instituteurs de cette ville M. le chanoine A. Walther. Sur la demande de ce dernier, il vient de faire construire un excellent petit orgue avec deux claviers et pédalier à l'usage des futurs instituteurs et organistes. Est-ce que le grand canton de Berne se laissera toujours devancer dans la voie du vrai progrès par ces petits cantons que l'on dit si arriérés?

Signalons encore deux décès récents de personnages qui ont eu une certaine notoriété dans le monde musical. C'est d'abord le décès à Boulogne sur mer de M. Hanon, auteur d'une méthode très répandue d'accompagnement du plain-chant, puis ce lui de M. Mingardon, de Marseille, éditeur propriétaire des livres de plain-chant de l'éditeur de Digne, une des plus répandues en France.

AUX MÉNAGÈRES

Les moyens de bien conserver les légumes.

Les façons de conserver les légumes bah! mais qui ne les connaît pas, direz-vous, chers lecteurs, en voyant le titre de cet article. Et vous aurez raison. Seulement moi qui ne veux pas avoir tort, j'ajouterai : il y a moyens et moyens de conservation des légumes comme il y a fagots et fagots. Les uns sont bons, les autres sont mauvais.

Faire une sélection parmi ces procédés sera le but utile de cette causerie. Et j'espère que mes lecteurs m'en sauront gré.

Je suis persuadé qu'il y en a beaucoup parmi eux qui, comptant conserver des légumes pendant tout un hiver ont été étonnés dès novembre ou décembre de voir ces légumes se gâter.

Ils avaient tout simplement employé de mauvais procédés ou alors ils n'avaient pas pris toutes les précautions nécessaires en usant des bons.

Car il est certain que la façon d'appliquer une méthode vaut mieux que la méthode elle-même.

Une recommandation tout d'abord s'impose relativement aux caves et aux celliers. Il importe, beaucoup plus qu'on ne le pense généralement, pour bien assurer la conservation des légumes qu'on dépose dans les caves et celliers de leur faire réunir certaines conditions de température et d'aération.

Il est indispensable qu'ils soient placés assez bas en terre pour que leur température intérieure ne puisse guère varier et se maintienne entre 4 et 8°. Ils seront aérés par des ouvertures placées à leur partie supérieure, ouvertures qui seront susceptibles d'être facilement fermées au moment des gelées.

Une bonne cave et un bon cellier devront n'être ni trop secs ni trop humides.

Ceci dit, on n'oubliera pas non plus que les légumes, les plantes racines surtout, ne devront jamais être jetées en tas contre un mur et sur le sol directement, mais qu'il doivent être séparés de l'un et de l'autre par des fagots, des planches, du sable sec, etc.

On a l'habitude dans la plupart de nos campagnes d'arracher, de mettre en sac et de rentrer les pommes de terre dans la même journée, même par le beau temps. C'est un tort. Pour la conservation mieux vaut — si le temps n'est pas menaçant évidemment — les laisser éparpillées sur le sol jusqu'à ce qu'elles soient bien ressuyées, puis le soir venant, les mettre en tas qu'on couvrira de fanes. Ces fanes seront enlevées le lendemain matin. Et pendant plusieurs jours on les laissera ainsi en les couvrant chaque soir.

Une fois rentrées en cave, les pommes de terre lorsqu'elles sont récoltées en grande quantité doivent être placées en gros tas. Parfois on n'en fait même qu'un seul. On n'oubliera pas alors qu'il importe que les tubercules soient isolés des murs et du sol. De plus, avec des fagots qu'on plantera debout de distance en distance au milieu du tas, on permettra à l'air de pénétrer dans l'intérieur même et d'y exercer son action bienfaisante.

Les betteraves et les carottes se conservent à peu de choses près de la même façon. Rentrées bien sèches, on ne les jettera pas pêle-mêle dans la cave, mais on prendra le soin de les empiler, ainsi qu'on empile le bois dans les forêts, en cordes.

Il faut que l'air puisse circuler partout dans le tas. Il est indispensable à la bonne conservation. On laissera donc les ouvertures débouchées tant qu'on ne craindra pas la gelée. En hiver on pourra déboucher dans la journée pour reboucher le soir.

Une remarque très importante à faire, c'est que les betteraves des espèces précoces qui sont récoltées en premier lieu se conservent mieux que celles récoltées ensuite. Il importe donc de mettre ces dernières au-dessus du tas pour les utiliser d'abord.

Pour les carottes, c'est tout à fait le contraire. Les dernières semées et par suite les dernières récoltées se conservent bien mieux que les autres. Or, généralement on les empile dans les caves au fur à mesure de la récolte sans songer à cette particularité et il arrive que le bas du tas est gâté quand on veut s'en servir. On placera donc provisoirement les premières récoltées et on ne procédera à l'installation du tas que lorsque toute la récolte sera effectuée.

On se souviendra aussi que la pourriture n'est souvent amenée que par un excès de chaleur dans les caves.

Les navets plus encore que les pommes de terre, les betteraves et les carottes, exigent, pour une bonne conservation, d'être récoltées par un temps sec. On leur coupe le collet et on les met en tas, empilés, soit à la cave, soit dans des meubles de paille. En Alsace et dans quelques autres contrées, on utilise les silos pour la conservation des navets.

Comme le panais n'a pas peur des gelées, on peut lui laisser passer l'hiver en terre. Il ne s'en portera pas plus mal. Par exemple au printemps on arrachera ceux qui resteront, car ils pourriraient.

Pour les choux, le meilleur de tous les procédés est celui qu'a décrit ainsi de Combes :

« Les choux seront arrachés vers la Toussaint, dépouillés de leurs grandes feuilles et placés le long d'un mur exposé au nord ou à l'ouest. On les couche sur terre, près à près, avec toute la racine, la tête tournée vers le nord. Quand une rangée est ainsi placée, on jette de la terre sur les racines. On recommence un autre rang à la suite, disposé de manière que les têtes touchent aux racines des premiers, et on continue de la même manière tant qu'on en a. Quand les fortes gelées approchent, on les couvre avec de la grande litière sèche et bien secouée. On les découvre lors du dégel. Ils ne prennent pas ainsi de mauvais goût jusque vers le nouvel an. »

C'est là, pour à peu près toutes les variétés de choux, le meilleur procédé de conservation.

Dans les pays où le froid n'est pas excessif, on laisse généralement les poireaux en terre pendant l'hiver. Dans le nord on les dispose obliquement, les feuilles rabattues, dans une rigole creusée à la base d'un mur exposé au midi. On les recouvre de paille ou de litière ou de feuilles sèches.

Les haricots cueillis gousse à gousse seront mis à sécher sur des claies ou des toiles, soit au grand soleil, soit dans un hangar ou un grenier bien aéré. On les écosse quand ils sont bien secs et on les conserve dans des sacs fermés.

On procède de même pour les pois.

On arrachera les oignons par un très beau temps si possible. On les laissera exposés au soleil pendant quatre ou cinq jours. On les réunira ensuite en bottes ou en chaînes qu'on suspendra à des plafonds dans un local aéré ou au grenier. Si les oignons n'ont pas de fanes on